

Transformation de l'offre de formation professionnelle en Ile-de-France – Rentrée scolaire 2027

Instruction du 09/04/2026 relative à l'ouverture de la campagne 2026 de transformation de l'offre de formation professionnelle pour la rentrée 2027

Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue

Affaire suivie par : Marie BOURVIC, adjointe de la DRAAFPIC

Tél : 01 57 02 67 00

Mél : ce.drafpic@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de lycées polyvalents, de lycées professionnels, publics, privés et d'EREA

Mesdames et Messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux formations professionnels et technologiques

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académies, directeurs et directrices académiques des services départementaux de l'Education nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et Messieurs les IA-IPR

Mesdames et Messieurs les IEN-IO/ET/EG

Annexes :

- *Supports de présentations des réunions départementales du 24 et 25 mars 2026*
-

L'enseignement professionnel représente un levier stratégique pour l'État et la Région afin de soutenir le développement économique régional et répondre aux besoins en compétences et en emplois sur l'ensemble des territoires franciliens.

La réforme des lycées professionnels vise à offrir aux élèves de la voie professionnelle les meilleures chances d'insertion sur le marché du travail et de poursuite d'études. Elle a également pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire et de sécuriser les parcours de formation.

Des travaux dont l'objectif est de recueillir des propositions concrètes pour adapter la carte des formations, en voie scolaire et en apprentissage, vont être menés au sein de chaque établissement, ou réseau d'établissements, en lien avec les campus des métiers et des qualifications qui sont parties prenantes de l'évolution de la carte des formations et de la visibilité des parcours de la formation professionnelle. Le bureau des entreprises de chaque établissement pourra également être mobilisé tout au long du processus. Les établissements organiseront des réunions associant acteurs économiques et partenaires habituels afin de définir les axes de transformation pertinents pour leur offre de formation.

Pour la rentrée 2026, vos propositions devront prioritairement porter sur les filières d'avenir et/ou en tension. Les propositions devront tenir compte des préconisations État/Région ainsi que des indicateurs d'insertion professionnelle et de poursuite d'études (Orion/Inserjeunes) qui sont deux outils d'aide à la décision forts.

Il est également important d'encourager l'ouverture de formations courtes telles que les certificats de spécialisation (ex-mention complémentaire) ou les FCIL, ainsi que les colorations afin de renforcer l'insertion professionnelle des jeunes. De plus, la mixité des publics, scolaire et apprentissage, est fortement encouragée. Les formations insérantes et, malgré tout, qui présentent des places vacantes, devront faire l'objet d'un travail sur leur attractivité.

La plateforme Orion est désormais l'unique lieu de dépôt des projets d'évolution de l'offre de formation. Une présentation détaillée de l'outil de saisie de la plateforme a été effectuée lors des réunions départementales de lancement de campagne qui ont eu lieu au cours du mois de mars 2026 sous la présidence des DASEN et de la région académique.

Calendrier prévisionnel 2026 de recueil des projets de transformation de la carte des formations professionnelles initiales à compter de la rentrée scolaire 2027

- Mars 2026 : ouverture pour les établissements de la plateforme Orion pour la collecte des projets, avec reprise du stock des projets des campagnes antérieures
- Mars 2026 : réunions départementales
- 12 juin 2026 : fin de saisie des projets de la campagne 2026 sur Orion pour les chefs d'établissement
- 07 juillet 2026 : commission régionale académique d'avis d'opportunité
- A compter de septembre 2026 : période d'expertise conjointe État/Région
- Décembre 2026 : présentation de la proposition d'évolution de l'OF en CSA-RA
- Janvier 2027 : vote des élus régionaux en commission permanente de la Région IDF

Contacts référents cheffes de pôle FPI (voie scolaire et apprentissage)

	NOM Prénom	Adresse mail
Créteil – Cheffe de pôle formation professionnelle voie scolaire	BOURVIC Marie	marie.bourvic@ac-creteil.fr
Créteil – Cheffe de pôle formation professionnelle apprentissage	LECOSTEY Anne	anne.lecostey@ac-creteil.fr

L'ensemble du service DRAFPIC reste à votre écoute pour toute question ou demande d'accompagnement.

Gaëlle MARCEAU
Déléguée régionale académique adjointe à la formation professionnelle initiale et continue en
charge du pôle Campus des métiers et des qualifications
Conseillère du recteur d'académie, cheffe du service DRAFPIC site Créteil